



Demande d'abattage d'arbres protégés

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 12 mai au 12 juin 2026

Propriétaire	Sébastien Berney
Parcelle N°	424
Adresse	Chemin de la Corniche 20
Nombre d'arbres	1
Essence	prunus domestica
Motif	arbre mort
Compensation	oui
Essence	1 prunus domestica

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 12 mai 2026
CBE/mdc—2026.016 – 7.3.1